



**PLUS DE CHOIX. PLUS DE PLACES.
PLUS DE SOUTIEN AUX PARENTS.**

Le plan du PCQ pour les familles



En 1997, le Québec a fait le choix de se doter d'un réseau de services de garde publics à coût modique. Cette politique a eu des retombées positives, principalement sur la participation des mères au marché du travail et sur le développement des enfants de milieux défavorisés. Cependant, elle a aussi créé une demande supérieure à l'offre que peut fournir le régime public, ce qui a entraîné la formation d'une liste d'attente qui s'élève désormais à plus de 30 600 enfants.

La garde des enfants québécois d'âge préscolaire ne se résume pas uniquement aux services de garde subventionnés. Les garderies non subventionnées, admissibles au crédit d'impôt pour garde d'enfants, constituent également une part importante du réseau et desservent plus de 40 000 enfants. De plus, certaines familles n'ont tout simplement pas de place en garderie, par choix ou parce qu'elles sont sur une liste d'attente.



Pour le PCQ, le choix par les parents de l'option de garde qui convient le mieux aux besoins de leur famille est fondamental, tout comme l'est le fait d'assurer aux enfants un accès réel à une place lorsqu'ils en ont besoin, à un coût plus équitable, quelle que soit l'option choisie.

Nous proposons donc un plan en 3 volets :

-  1 Maintenir le financement du réseau public de services de garde
-  2 Bonifier le crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants pour une économie de 950 \$ par année pour la classe moyenne
-  3 Offrir une allocation de garde à domicile de 100 \$ par semaine

MAINTENIR LE FINANCEMENT DU RÉSEAU PUBLIC DE SERVICES DE GARDE



Selon les chiffres les plus récents, 104 365 enfants de 0 à 4 ans fréquentent un centre de la petite enfance, et 65 616 fréquentent une garderie subventionnée. Dans ces établissements, les parents paient un tarif unique de 9,65 \$ par jour, en réalité un peu inférieur en raison de la déduction fédérale pour frais de garde d'enfants.

Ces services de garde sont appréciés des parents, et de nombreuses études démontrent que leur fréquentation aide au développement des capacités des enfants issus de milieux défavorisés. Pour les parents qui y ont accès, ils constituent une option de qualité qui permet de concilier travail et vie familiale. Certaines études démontrent également que leur coût est partiellement compensé grâce à la participation accrue des mères au marché du travail qu'ils favorisent et aux recettes fiscales qui en découlent. Pour toutes ces raisons, le PCQ maintiendra le financement du réseau public de services de garde québécois.



BONIFIER LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR FRAIS DE GARDE D'ENFANTS POUR UNE ÉCONOMIE DE 950 \$ PAR ENFANT PAR ANNÉE POUR LA CLASSE MOYENNE

Les garderies du réseau public ne sont pas les seules à offrir des services nécessaires aux parents. Plus de 46 000 enfants fréquentent des garderies non subventionnées, au coût plus élevé pour les parents en raison d'une subvention gouvernementale beaucoup moins importante, versée indirectement par l'intermédiaire du crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants. Cela soulève des enjeux d'équité entre les parents, qui paient plus ou moins cher en raison de leur capacité à accéder ou non à une place subventionnée.

Il existe présentement plus de 10 000 places vacantes dans des installations non subventionnées, qui pourraient dès maintenant venir en aide aux parents sur la liste d'attente. Leur coût supérieur en raison d'une subvention moindre que celle des garderies subventionnées empêche pourtant certains parents de s'en prévaloir. Le PCQ augmentera donc le crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants à partir du 1er avril 2027, afin d'offrir aux parents de la classe moyenne une économie d'environ 950 \$ en moyenne par enfant par année, pour une place en garderie non subventionnée dont le coût brut se situe autour de 55 \$ par jour.



Revenu familial	Coût net d'une place subventionnée	Coût net d'une place non subventionnée	Coût net d'une place non subventionnée après bonification	Économie annuelle pour 260 jours
60 000 \$	6,76 \$ par jour	11,73 \$ par jour	8,07 \$ par jour	951,60 \$
80 000 \$	7,26 \$ par jour	14,16 \$ par jour	10,50 \$ par jour	
120 000 \$	7,88 \$ par jour	17,12 \$ par jour	13,46 \$ par jour	

Cette mesure est un pas en avant pour l'équité entre les parents, ainsi que pour un accès plus universel aux services de garde. Elle sera autofinancée en mettant fin au nouveau programme de conversions de places non subventionnées en places subventionnées annoncé lors du dernier budget, évalué à 92,7 millions de dollars par année.

CRÉER UNE ALLOCATION DE GARDE À DOMICILE DE 100 \$ PAR ENFANT CHAQUE SEMAINE

Tous les parents ne désirent pas envoyer leur enfant en service de garde dès la fin de leur congé parental. Ce choix est légitime. Des milliers de familles se trouvent également dans une situation où un parent doit rester à la maison parce qu'elles sont incapables d'obtenir une place en garderie au moment désiré. Il y a actuellement plus de 63 000 enfants âgés de 1 à 4 ans qui ne fréquentent pas de service de garde reconnu ni de maternelle 4 ans. Actuellement, ces familles n'ont aucun soutien spécifique de l'État, car l'argent investi dans les services de garde est versé aux établissements plutôt que d'être versé aux familles.

Pour redresser cette iniquité, et offrir un éventail plus large de choix aux parents du Québec, le PCQ versera une allocation de garde à domicile de 100 \$ par enfant chaque semaine aux parents qui n'ont pas de place en garderie subventionnée, et qui ne réclament pas le crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants. Cette politique s'inspire notamment de la Finlande, qui offre également une allocation aux parents qui n'ont pas de place en garderie.

Cette allocation sera imposable, versée uniquement aux parents domiciliés au Québec qui ont la résidence permanente, et dont au moins un des deux parents travaille à temps plein. Le coût net, après récupération fiscale, est estimé à 280 millions de dollars par année.





**PLUS DE CHOIX. PLUS DE PLACES.
PLUS DE SOUTIEN AUX PARENTS.**

Le plan du PCQ pour les familles